

19 décembre 2014 – n° 03
140146

**LA NEF – FABRIQUE DES CULTURES ACTUELLES – PROJET MUSICAL
AUTOUR DE LA RESIDENCE DE CREATION DU THEATRE MUSICAL
« CŒUR DE CHIEN » – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL
DES VOSGES**

Dans le cadre de la résidence du compositeur italien Gualtiero Dazzi à Saint-Dié-des-Vosges, La Nef – Fabrique des Cultures Actuelles, le CEMOD, la Compagnie l'Astrolabe, Stéphanie Egret (chef de chœur professionnel du pôle départemental des pratiques collectives) et le chœur amateur Isegoria se mobilisent autour de la création de cette pièce de théâtre musical « Cœur de Chien » d'après Bulgakov. Ce spectacle comportera trois volets indissociables : l'écriture textuelle, l'écriture musicale, et l'écriture scénique.

Amateurs et professionnels seront réunis autour de la création « Cœur de chien » qui se déroulera tout au long de l'année 2015 et se poursuivra en 2016. Les élèves instrumentistes et leurs professeurs ainsi que les participants de l'atelier Musique Assistée par Ordinateur du CEMOD, des choristes amateurs vont ainsi se retrouver autour de la Compagnie l'Astrolabe et de Gualtiero Dazzi pour vivre une aventure artistique inédite et innovante.

Ce projet, qui fait appel à de nombreux partenaires, possède tous les critères permettant une demande d'aide aux Projets Innovants, dispositif faisant partie du Schéma Départemental des Pratiques Artistiques.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE le soutien du Conseil des Vosges, à hauteur de 4 000 € au titre des Projets Innovants

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



(Signature)
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 décembre 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
